

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 26 avril 2024, à 9 h, dans le Centre d'apprentissage des cadres (FA-386) ou sur Zoom

Présences	Absences
<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Barbeau, Jay Barry, Aaron Bouchard, Roxanne Cameron, Vernon, président Guay, André Harquail, David Kurkimaki, Laura Manitowabi, Tammy Olufowobi, Similoluwa Ramakko, Brian Wells, Lynn, rectrice et vice-chancelière (d'office)</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Brockerohoff-Macdonald, Bettina, APAPUL Fenske, Tom, SEUL Gorham, Robyn, APUL Sbaa, Nawfal, AEF Teller, Meredith, APAPUL Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université</p>	<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Eshkawkogan, Kevin Recollet, Angela Tavafi, Medhi</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Bassett, Shannon, Sénat Colin, Fabrice, APUL Motamedi, Monica, SCFP Scott, Dan, Sénat</p>
<p><u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Boyer, Céleste, conseillère juridique générale Brouwer, Brenda, vice-rectrice principale aux études par intérim Carpenter-Wright, Shelley, vice-rectrice associée aux Ressources humaines et au Développement organisationnel Courtemanche, Zachary, présentateur Demianiuk, Ben, directeur du développement des affaires Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Fontaine, Pierre, directeur de l'entretien et des opérations Johnson, Jennifer, présentatrice Lackey, Anthony, spécialiste des risques Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université Lehtimaki, Shauna, directrice de la planification institutionnelle MacLeod, Tracy, dirigeante principale de l'Avancement Morsh, Katie, présentatrice Myers, Naomi, gestionnaire des risques et des assurances Racine-Bouchard, Lily, présentatrice Roy, Luc, vice-recteur associé à la Technologie de l'information Tremblay-Croxall, Louise, directrice de la planification et de la budgétisation Verrilli, Nadia, présentatrice</p>	

SÉANCE FERMÉE

Le président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Camerons, déclare la séance ouverte à 9 h 4 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron souligne le Traité Robinson-Huron de 1850, que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae. Il importe d'exprimer notre profond respect à tous les peuples

autochtones et, comme signe de notre relation suivie avec eux, nous appuierons les recommandations émises par le Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation de l'Université Laurentienne. Miigwech.

M. Cameron indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels.

POUR DÉCISION ET INFORMATION

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Cameron indique que l'article 7 de l'ordre du jour, Approbation des droits de dénomination, ne sera pas abordé, car il faudra procéder à des consultations supplémentaires avant que le Conseil des gouverneurs ne puisse être saisi de la question. Aucune objection n'est formulée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. Jay Barbeau, que l'ordre du jour modifié soit adopté.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Questions de la rectrice (compte rendu verbal)

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, à présenter cet article. Mme Wells dit avoir reçu un accueil chaleureux depuis son arrivée à l'Université Laurentienne et souligne que l'optimisme règne sur le campus face aux changements à venir, en particulier au travail de transformation axé sur la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan stratégique qui a été récemment lancé. Elle fait également savoir que la vente de la résidence officielle des recteurs de l'Université est presque terminée et tient à féliciter la récente lauréate du Prix d'excellence en leadership Angela Hildyard, la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger.

4. Comité des finances et des biens immobiliers

4.1 Pour information : Mise à jour sur les biens immobiliers

Le vice-président du Comité, M. Brian Ramakko, invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à s'exprimer sur ce point. Elle indique que l'Université se réunit régulièrement avec les représentants du ministère des Collèges et Universités (MCU) et d'Infrastructure Ontario (IO) pour discuter de la vente à la province des sept (7) propriétés en question appartenant à la Laurentienne.

Il s'ensuit une discussion sur le calendrier des ventes prévues et les possibilités d'accélérer le processus.

4.2 Pour approbation : Prolongation du contrat avec GDI

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à s'exprimer sur ce point. Elle explique que l'Université souhaite que le Conseil approuve la prolongation d'un (1) an du contrat actuel avec GDI, le temps qu'une nouvelle demande de propositions (DP) soit faite et se traduise par la signature d'un nouveau contrat pluriannuel. En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. Brian Ramakko,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la prolongation du contrat de nettoyage actuel avec GDI Inc. pour la période allant de juin 2024 à juin 2025.

Adopté à l'unanimité

4.3 Pour approbation : Transfert de fonds de dotation

*Puisque M. David Harquail déclare un conflit d'intérêts à ce sujet, il se fait excuser avant que ce point ne soit abordé.

M. Ramakko invite la dirigeante principale de l'Avancement, Mme Tracy MacLeod, à présenter cet article. Elle présente les avantages potentiels du transfert, ainsi que les risques éventuels qui y sont associés, en insistant sur les retombées positives potentielles tant pour l'Université que pour l'École des sciences de la Terre.

En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. Brian Ramakko,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le transfert annuel de fonds, aux montants indiqués au tableau 2 de l'annexe B, du fonds de dotation de l'École des sciences de la Terre Harquail pour financer les initiatives énumérées au tableau 2 de l'annexe B.

Adopté à l'unanimité

* M. David Harquail rejoint la réunion.

5. Comité des ressources humaines

5.1 Pour information : Mandat de négociation avec le SEUL

Le président du Comité des ressources humaines, M. Aaron Barry, invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle fait le point sur l'approbation du mandat de négociation avec le Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL), précise les étapes franchies jusqu'à présent et souligne les prochaines étapes du processus de négociation.

5.2 Pour information : Mise à jour sur le recrutement

M. Barry invite la vice-rectrice principale aux études par intérim, Mme Brenda Brouwer, à présenter cet article. Elle fait un sommaire des chiffres actuels des demandes d'admission et des confirmations et se dit plutôt optimiste face aux inscriptions de l'automne. Elle évoque également la question des permis d'étudiants étrangers attribués à l'Université Laurentienne, et fait état de résultats positifs.

6. Comité de vérification et de gestion des risques

6.1 Pour information : Mise à jour sur l'incident relié aux technologies informatiques

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle fait le point sur les domaines où des travaux se poursuivent depuis l'incident relié aux technologies informatiques.

6.2 Pour information : Mise à jour sur le Rapport de la vérificatrice générale

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle fait savoir que l'Université a reçu du Bureau de la vérificatrice générale un avis selon lequel des membres de son personnel reviendront à l'Université Laurentienne, à une date qui reste à déterminer, comme le veut la pratique d'examen habituelle à la suite du dépôt de rapports spéciaux.

7. Approbation des droits de dénomination

* Cet article a été supprimé de l'ordre du jour.

8. Autres questions

Aucune autre question n'est soulevée pour discussion ou examen.

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée du Conseil des gouverneurs est levée à 9 h 53.

SÉANCE PUBLIQUE

Le président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Camerons, déclare la séance ouverte à 10 h 3 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron souligne le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae. Il importe d'exprimer notre profond respect à tous les peuples autochtones et, comme signe de notre relation suivie avec eux, nous appuierons les recommandations émises par le Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation de l'Université Laurentienne. Miigwech.

M. Cameron indique que la séance publique est diffusée en direct.

SÉANCE D'INFORMATION

A. Séance d'apprentissage : Parlement modèle

M. Cameron invite la doyenne de la Faculté des arts, Mme Jennifer Johnson, à présenter Nadia Verrelli, professeure agrégée en Droit et justice à l'École des arts libéraux, Katie Morsch, présidente de l'Association des étudiants en droit et justice de l'Université Laurentienne (AEDJUL) et étudiante inscrite au baccalauréat ès arts (majeure en droit et justice) qui obtiendra son diplôme en juin 2024. Elles discutent de la participation élogieuse des étudiants de la Laurentienne au Parlement modèle qui a eu lieu en janvier 2024.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. Jay Barbeau, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Résolution en bloc

M. Cameron demande qu'une proposition soit présentée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation du Conseil :

3.1 Procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 16 février et des assemblées extraordinaires fermées des 16 janvier et 23 février et des 8 et 15 mars 2024.

* M. Cameron souligne une correction mineure touchant l'assemblée ordinaire du 16 février 2024.

3.2 Sommaire des rapports d'information des comités permanents

3.2 A. Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques

3.2 B. Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers

3.2 C. Rapport du Comité de gouvernance

3.2 D. Rapport du Comité des ressources humaines

En l'absence de questions, de commentaires ou de discussions, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. David Harquail,

QUE les articles figurant ci-dessus soient approuvés en bloc avec une correction.

Adopté à l'unanimité

4. Rapport de la rectrice

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, à présenter son rapport. Elle précise qu'il se déroule au sein de l'Université de nombreuses évolutions très intéressantes, notamment le Plan stratégique lancé il y a peu, le Plan de transformation en phase de mise en œuvre et les progrès en matière de recrutement au poste de vice-recteur principal ou de vice-rectrice principale aux études.

5. Comité des finances et des biens immobiliers

Le vice-président du Comité, M. Brian Ramakko, invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à présenter les articles ci-dessous.

5.1 Pour approbation : Droits accessoires obligatoires des étudiants et droits obligatoires des associations étudiantes pour 2024-2025

Mme Lafontaine indique que l'Université Laurentienne perçoit des droits obligatoires auprès des étudiants pour soutenir les services accessoires comme les sports, les loisirs et la santé mentale. En plus des fonds recueillis pour les initiatives de l'Université Laurentienne, chaque association étudiante facture les activités qu'elle propose comme les régimes de santé et de soins dentaires, UPass et les banques alimentaires. En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. Brian Ramakko,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve les droits accessoires obligatoires des étudiants et les droits obligatoires des associations étudiantes (Association générale des étudiants - AGE, Association des étudiantes et étudiants francophones - AEF et Association des étudiants des cycles supérieurs - AECS) pour 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

5.2 Pour approbation : Frais administratifs des étudiants pour 2024-2025

Mme Lafontaine explique que, en Ontario, les étudiants universitaires doivent payer une combinaison de droits de scolarité (établis conformément au Cadre provincial des droits de scolarité), de droits accessoires et de frais obligatoires qui concordent avec le Cadre provincial de classification des droits accessoires. De plus, l'Université perçoit divers frais administratifs approuvés par le Conseil des gouverneurs. Ces frais reposent sur les services fournis par l'Université. Mme Lafontaine souligne enfin que les frais proposés seront en vigueur pour les trimestres automne/hiver 2024-2025. En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Jay Barbeau,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve les frais administratifs des étudiants pour 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

5.3 Pour approbation : Droits de scolarité pour 2024-2025

Mme Lafontaine présente les informations qui figuraient dans la documentation de la réunion et souligne que les augmentations proposées des droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario et de l'extérieur de la province et des étudiants étrangers seront, une fois qu'ils sont approuvés, en vigueur pour les trimestres automne/hiver 2024-2025. En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. David Harquail,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve les droits proposés de scolarité de 2024-2025 des étudiants canadiens de l'Ontario et de l'extérieur de la province et des étudiants étrangers inscrits aux programmes de premier cycle et de cycles supérieurs.

Adopté à l'unanimité

5.4 Pour approbation : Rapport sur le Plan d'entretien différé et de renouvellement des installations

Mme Lafontaine présente les informations qui figuraient dans la documentation de la réunion et souligne que l'annexe 1 (article 5.4 A) fait le point sur les projets approuvés pour 2023-2024, que l'annexe 2 (article 5.4 B) dresse la liste des projets budgétisés pour 2024-2025, les différentes sources de financement étant indiquées, et pour lesquels l'approbation du Comité est demandée, et que l'annexe 3 (article 5.4 C) est une liste de projets d'immobilisations pluriannuels financés par diverses subventions.

Une discussion s'ensuit sur la piscine Jenő-Tihanyi. Il est indiqué que, puisque le financement des réparations n'est pas assuré faute de fonds de fonctionnement, il est impossible de prévoir sa réouverture. Cela dit, vu l'importance que revêt la piscine pour la collectivité et l'Université, des possibilités de partenariats communautaires sont à l'étude, l'objectif étant de trouver d'autres sources de financement. En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. André Guay,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve les projets d'entretien différé pour 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

5.5 Pour approbation : Budget de mise en œuvre de la transformation pour 2024-2025

Mme Lafontaine fait une présentation orale des informations figurant dans la documentation de la réunion, et précise qu'une analyse préliminaire des coûts et des ressources a été faite et que les facteurs susceptibles d'influer sur les coûts au cours des quatre (4) à cinq (5) prochaines années ont été examinés. Mme Lafontaine indique que l'approbation sollicitée ne concerne que les coûts liés à la mise en œuvre du Plan de transformation pour 2024-2025.

Un membre sans droit de vote demande des assurances quant au suivi des dépenses liées à la transformation. Mme Lafontaine indique que l'on suivra de près le budget affecté au Plan de transformation et décrit les mesures qui seront prises, y compris le suivi mensuel des dépenses, pour donner suite à cet engagement. M. Ramakko précise en outre que le Comité suivra également de près le budget en question. En l'absence d'autres questions, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par Mme Tammy Manitowabi,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le budget 2024-2025 du Programme de mise en œuvre de la transformation opérationnelle de l'Université Laurentienne.

Adopté à l'unanimité

5.6 Pour approbation : Budget 2024-2025 de l'Université Laurentienne

M. Ramakko présente cet article, précisant que la recommandation soumise à l'approbation du Conseil des gouverneurs résulte d'une réunion extraordinaire du Comité. Il invite alors Mme Lafontaine à prendre la parole. Elle présente en détail les informations figurant dans la documentation de la réunion, en particulier le budget consolidé et le budget de fonctionnement pour 2024-2025, et fait remarquer que les budgets visent à relever les défis immédiats en matière de capacité, tout en favorisant les priorités stratégiques et la mise en œuvre du Plan de transformation opérationnelle de l'Université.

Une discussion s'ensuit sur les particularités du budget de dotation en personnel et le peu d'attention portée à un groupe d'employés en particulier. Il est précisé que les dépenses inscrites sont liées à la description de poste et que la répartition entre les différents groupes d'employés fera l'objet de discussions ultérieures. Des questions sont soulevées et les discussions portent sur les consultations qui ont éclairé le processus budgétaire de cette année et sur le nombre de postes de membres du personnel et du corps professoral équivalents à plein temps prévu au cours des prochaines années. Au terme des discussions, la résolution suivante est examinée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. André Guay,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Budget 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

6. Comité des ressources humaines

6.1 Pour approbation : Procédure touchant l'examen du rendement annuel et de la rémunération des cadres supérieurs de l'administration

*La rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, déclare un conflit d'intérêts et s'abstient de voter sur ce point.

M. Cameron invite le président du Comité des ressources humaines, M. Aaron Barry, à présenter cet article. M. Barry demande ensuite à la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, de prendre la parole. Elle précise que l'examen périodique du rendement de la rectrice et vice-chancelière (« rectrice ») par le Conseil des gouverneurs constitue un volet essentiel de sa responsabilité. Selon Mme Vincent, ces examens offrent l'occasion de procéder à des discussions constructives sur les résultats de l'Université et ce qui pourrait être fait pour les améliorer, l'objectif étant de promouvoir un solide cadre de gouvernance.

Mme Vincent explique que les procédures ainsi présentées prévoient un mécanisme par lequel le Conseil doit examiner les évaluations et les recommandations touchant les rajustements de la rémunération de la rectrice et des vice-recteurs. En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. David Harquail,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la Procédure touchant l'examen du rendement annuel et de la rémunération des cadres supérieurs de l'administration.

Adopté avec une abstention en raison d'un conflit d'intérêts (Lynn Wells).

7. Comité de gouvernance

7.1 Pour approbation : Cadre d'évaluation du rendement du Conseil des gouverneurs

La présidente du Comité de gouvernance, Mme Laura Kurkimaki, invite Mme Vincent à présenter cet article. Selon Mme Vincent, le cadre proposé vise à établir un processus d'évaluation des pratiques de gouvernance du Conseil des gouverneurs. Il s'agit donc d'une évaluation du rendement de celui-ci dans son ensemble. Mme Vincent précise que, à la suite de la mise en œuvre du cadre et de l'évaluation de son utilité, il sera possible d'en élargir l'application aux comités du Conseil des gouverneurs.

Une discussion s'ensuit sur l'état d'avancement de la demande d'ajouter des fauteuils au Conseil des gouverneurs pour les représentants de groupes syndicaux, ce qui leur permettrait de participer au processus d'évaluation. Il est souligné que cette question fait l'objet de discussions fréquentes avec les représentants du ministère des Collèges et Universités (MCU), mais qu'aucune décision définitive n'a encore été prise. En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par Mme Tammy Manitowabi,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 26 avril 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la Cadre d'évaluation du rendement du Conseil.

Adopté à l'unanimité

8. Questions du président

Aucune.

9. Autres questions

M. Cameron indique qu'il n'y a pas d'autres questions à discuter ou à traiter.

Mme Wells profite de l'occasion pour saluer les efforts immenses que le personnel de la Laurentienne a déployés lors de la récente incident relié aux technologies informatiques, notamment le Service de la technologie de l'information, qui a fait des pieds et des mains pour maîtriser la situation. M. Cameron se fait l'écho des commentaires de Mme Wells.

* La séance publique de l'assemblée du Conseil des gouverneurs est levée à 11 h 31.

10. Discussion à huis clos

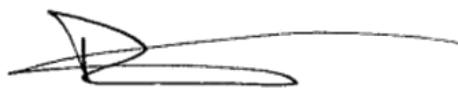
Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'Équipe de direction.

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 55.



Vernon Cameron, président



Danielle Vincent, secrétaire de l'Université